

Sujet : [INTERNET] Enquête publique- création d'une unité de méthanisation sur la commune de Chamarandes Choignes - entreprise NECC - mon avis

De : Agnes Salach <agnes.salach@gmail.com>

Date : 07/04/2024 12:12

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Agnès Salach - CHAUMONT

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous informer de ma **totale opposition** à la création du projet susvisé, méthaniseur sur la commune de Chamarandes Choignes, qui ne présente aucun intérêt pour les habitants de la Haute-Marne, mais que des nuisances, aucune retombée financière pour les collectivités (mairies, conseil départemental...). Il est surdimensionné.

Ce projet ne sert qu'à enrichir des financiers (se faisant passer pour des agriculteurs) ainsi le groupe pétrolier SHELL (par sa filiale NECC). Cela se fera au moyen d'aides publiques, c'est à dire nos impôts, ce projet n'est donc pas du tout rentable sans nos impôts.

De plus, le contribuable utilisateur de gaz paiera 2 fois, puisqu'une augmentation de prix sera inévitable (le biogaz étant bien plus rémunéré que le gaz naturel).

Les routes prévues pour la circulation des camions, surtout autour de Chamarandes Choignes, ne sont pas du tout adaptées à un trafic important de camions et tracteurs. Les routes haut-marnaises (départementales et communales), sont d'ailleurs d'une manière générale déjà en mauvais état, et lorsqu'elles sont refaites, elles sont très rapidement pleines de trous car refaites à l'économie.

Je m'inquiète beaucoup pour la qualité de nos nappes phréatiques et cours d'eau. Il y aura tout de même au minimum 120 000 tonnes de digestat à épandre (et à stocker, par exemple en lagunage). Nous avons le recul sur ce qui a été fait en Allemagne en terme de méthaniseurs, ce n'est pas reluisant.

La qualité de l'air sera également impactée très très négativement, aussi bien par des odeurs nauséabondes, que par des gaz inodores dangereux pour la santé (problèmes orl...)

j'ai travaillé toute ma vie pour acquérir, comme beaucoup, un bien immobilier, qui sera déprécié. C'est inadmissible.

Les habitants doivent être entendus.